

## Signalement de la berce du Caucase

La berce du Caucase est une plante exotique envahissante de très grande taille qu'on trouve généralement dans les fossés et le long des cours d'eau, ainsi qu'à proximité des habitations. Son éradication est nécessaire, car elle constitue une menace à la biodiversité et à la santé publique. En effet, sa sève peut provoquer de sévères brûlures lorsque la peau est ensuite exposée au soleil.

Afin d'aider les municipalités de la Chaudière-Appalaches concernées par la présence de la berce du Caucase, un projet de lutte intégrée a été mis sur pied par les organismes de bassins versants (OBV) de la région grâce à l'aide financière du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT). Les OBV disposent des ressources nécessaires pour éradiquer cette plante.

**Le signalement de la berce du Caucase est particulièrement important en cette deuxième moitié de l'été, alors que la maturation des semences est bien avancée et que leur dissémination approche rapidement.** Nous sollicitons la vigilance et la collaboration des citoyens et des intervenants municipaux pour que toutes les colonies existantes soient localisées et rapportées aux OBV.

Vous pouvez transmettre vos signalements (avec photos SVP) à l'Organisme des bassins versants de la Côte-du-Sud (OBV de la Côte-du-Sud) à l'adresse courriel suivante : [pde@obvcotedusud.org](mailto:pde@obvcotedusud.org). Il est également possible de remplir en ligne un formulaire de signalement sur le site internet de l'organisme.

